

DEMANDE D'ADMISSION A LA RETRAITE

Personnels enseignants 2^e degré, d'éducation et d'orientation – Personnels ATSS

SITUATION DU FONCTIONNAIRE

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

N° Sécurité Sociale : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Situation de famille : Célibataire Marié(e) Veuf (ve) Divorcé(e) Pacsé(e)

Nombre d'enfants :

Établissement d'affectation et département :

Corps / Grade Discipline

Échelon :

Position lors de l'admission à la retraite :

Activité

Cessation progressive d'activité

Détachement

Disponibilité

CLM

CLD

Adresse personnelle :

.....
.....

N° de téléphone :

Adresse électronique :

DATE ET MOTIF DE RETRAITE

Je sollicite mon admission à la retraite à compter du : / /

*Attention, pas de pension versée en cours de mois sauf invalidité, retraite à paiement reporté, limite d'âge ou prolongation d'activité.
Pour tous les autres motifs, choisir obligatoirement le 1^{er} du mois pour ne pas subir d'interruption entre le salaire et la pension.*

- ☐ Pour ancienneté d'âge et de services
- ☐ Pour fin de cessation progressive d'activité
- ☐ Par anticipation avec paiement reporté
- ☐ Par anticipation avec mise en paiement immédiat de la pension au titre de
 - ☐ Carrière longue
 - ☐ Parent de 3 enfants
 - ☐ Parent d'un enfant atteint d'une infirmité à 80%
 - ☐ Fonctionnaire handicapé avec un taux de handicap de 50%
 - ☐ Conjoint du fonctionnaire atteint d'une infirmité le rendant inapte à toute fonction
 - ☐ 15 ans de services actifs (anciens instituteurs)
- ☐ Par radiation des cadres sans droit à pension de l'État (moins de 2 ans de services) : affiliation rétroactive au régime général de la Sécurité Sociale et à l'IRCANTEC
- ☐ Pour limite d'âge au lendemain de ma limite d'âge

☐ **Au-delà de la limite d'âge à compter du :** / / (veuillez compléter la rubrique suivante)

POURSUITE DES FONCTIONS AU-DELA DE LA LIMITE D'AGE

☐ **OPTION 1 MAINTIEN en FONCTION dans l'INTÉRÊT du SERVICE**

(Uniquement personnels enseignants, d'inspection et agents comptables)

Cette option est accordée aux personnels qui sollicitent un maintien en fonction dans l'intérêt du service, du lendemain de leur limite d'âge jusqu'au 31 juillet suivant, après avis favorable du chef d'établissement et décision du Recteur.

(article L26 bis du code des pensions)

☐ **OPTION 2 REcul de LIMITE d'ÂGE pour RAISONS FAMILIALES**

(De droit et **sous réserve d'aptitude physique**) *

Le recul de limite d'âge pour raison de famille est accordé :

- a) au fonctionnaire père ou mère de 3 enfants vivants au moment de son 50^{ème} anniversaire :
prolongation d'un an maximum,
 - b) au fonctionnaire ayant encore un ou des enfants à charge le jour où il atteint la limite d'âge de son grade :
un an par enfant à charge dans la limite de 3 ans.
- (Comprendre enfant à charge aux sens des allocations familiales, c'est-à-dire généralement jusqu'à 20 ans)

Situation :

- ☐ parent de 3 enfants vivants à mon 50^{ème} anniversaire
- ☐ fonctionnaire ayant enfant(s) encore à charge. Age(s)

Recul sollicité :

- ☐ jusqu'à la veille de la rentrée suivante (31 août)
- ☐ d'1 an maximum ☐ de 2 ans maximum ☐ de 3 ans maximum à compter de la limite d'âge soit jusqu'au :/...../.....

(loi du 18/08/1936)

☐ **OPTION 3 PROLONGATION d'ACTIVITÉ en vue d'OBTENIR le POURCENTAGE MAXIMUM de PENSION** (Soumis à autorisation du recteur et **sous réserve d'aptitude physique**) *

Les fonctionnaires dont la durée des services est inférieure au nombre de trimestres nécessaire pour obtenir le pourcentage maximum de pension peuvent, sur leur demande, être maintenus en activité au-delà de la limite d'âge.

La prolongation d'activité ne peut avoir pour effet de maintenir le fonctionnaire en activité **au-delà de la durée maximale des services liquidables, ni au-delà d'une durée de 10 trimestres.**

Prolongation sollicitée jusqu'au:/...../.....

• Joindre : un certificat médical

(article 69 de la loi du 21/08/2003 – art L10 du code des pensions)

Certaines options peuvent être cumulées. Pour toute question sur ces dispositifs de poursuite d'activité, consulter le bureau des retraites.

DATE ET SIGNATURE - VISAS

Fait à :

Signature de l'intéressé(e)

Le : / /

Visa et signature du chef d'établissement ou du supérieur hiérarchique

Fait à :

Le :/...../.....

Visa et signature du recteur :

Avis du supérieur hiérarchique sur la demande de prolongation d'activité au-delà de la limite d'âge et signature

☐ FAVORABLE

☐ DEFAVORABLE

Avis du recteur sur la demande de prolongation d'activité au-delà de la limite d'âge et signature

☐ FAVORABLE

☐ DEFAVORABLE